

décisif joué par la monarchie dans le mouvement réformateur ; en l'occurrence, l'instrumentalisation n'a peut-être pas été celle que l'on croyait ; les réformateurs ont fort bien su utiliser à leurs fins le pouvoir royal.

Vient ensuite la présentation de l'idéal de perfection prôné par les réformateurs. Celui-ci se fonde principalement sur le respect scrupuleux des vœux, conduisant à l'anéantissement de la volonté propre, sur la fréquentation des sacrements et sur la vie de prière, en union à Dieu. De fait, c'est un idéal monastique qui se révèle peu adaptable au siècle et isole ses adeptes tant des fidèles que de leurs frères qui ont refusé de s'y rallier. C'est pourquoi la mise en œuvre de la réforme engendra de violents conflits au sein des communautés durant lesquels les réformateurs se discréditèrent par leur arrogance.

C'est enfin dans l'analyse des réactions à la réforme que l'A. apporte les idées les plus originales. Il démontre tout d'abord que ceux qui ont été qualifiés, pour les dénigrer et mieux les assujettir, de « déformés », parce qu'ils refusaient la réforme, ne sont en réalité pas hostiles à toute rénovation. Mais, par leur défense acharnée des coutumes et d'une religion plus identitaire, ils se montrent partisans d'un gallicanisme plus capitulaire que royal. Partant de ces constats, l'A. en arrive à renouer les fils qui unissent ce profond mouvement à celui qui le suit immédiatement et, selon sa thèse, en procède directement, la réforme protestante. Cette dernière se serait pour partie développée en réaction face aux « abus de la réforme monastique » et aux espoirs déçus que cette dernière avaient soulevés. L'antimonachisme qui en est issu n'a donc rien à voir avec celui des Lumières mais s'enracine dans le refus, par les moines réformateurs, de la dilata-tion du sacré à l'échelle de la société entière et de ses activités. En tant que médiéviste, on souscrit pleinement à cette analyse d'une réforme monastique aux accents très conservateurs, qui réhabilite la prééminence spirituelle des réguliers, se bornant à proposer aux laïcs l'imitation des moines, comme au bon temps qui précéda la réforme grégorienne, serait-on tenté de dire !

Curieusement, on constate qu'au fil de ses développements l'A. n'a jamais été amené à introduire de distinctions au sein du monde des réguliers, entre les moines, à proprement parler, et les frères mendiants : bénédictins, fontevristes, franciscains et dominicains voisins, sans qu'il ait paru pertinent de souligner des différences notoires entre ces ordres. Sans doute le propos ne s'imposait-il pas à la différence de ce qu'il en est pour les périodes

antérieures : au XIII^e siècle, Guillaume de Saint-Amour ne fustigeait pas les moines mais bel et bien les mendiants (p. 531)... La remarque suggère pour le moins que la vie régulière, dans ses diverses « religions », aurait enregistré une certaine unification à la fin du Moyen Âge, ce que seules viendraient prouver de plus amples recherches, attentives à une période souvent délaissée par les historiens des ordres religieux, car trop éloignée du temps prestigieux des origines...

Il est temps de mettre fin à ce qui ne peut être que le survol d'un ouvrage foisonnant, très personnel (ce qui n'est pas une critique, bien au contraire), à propos duquel on déplorera simplement que la typographie de l'apparat critique ait été sacrifiée à celle du texte, dans une police qui n'épargne guère la vue...

Catherine Vincent.

124,30

LEMAIRE (Frans C.).

Le Destin juif et la musique. Trois mille ans d'histoire. Paris, Fayard, 2001, 763 p. (biographies, bibliogr., lexique, index) (coll. « Les chemins de la musique »).

L'auteur a entrepris la tâche ambitieuse d'évoquer en un seul volume les liens qu'entre-tiennent les juifs avec la musique – prise au sens large –, depuis le début de leur existence jusqu'à l'État d'Israël compris. L'ampleur de l'entreprise n'est pas moins méritoire que le choix du sujet : F.C.L. s'est engouffré dans une brèche laissée à la fois par les musicologues – qui ne s'intéressent pas au judaïsme – et par les historiens, qui ont abondamment traité le judaïsme et l'antisémitisme mais qui commen-cent tout juste à s'occuper de musique (le colloque « La vie musicale sous Vichy », organisé conjointement par des historiens et des musicologues, et l'ouvrage qui a suivi en 2001 en sont une des premières manifestations). C'est que ces zones frontières, qui requièrent souvent de doubles compétences, rebutent les chercheurs. Sans être vraiment musicologue ni historien, l'A. contourne le problème, en entreprenant un « survol », pour reprendre l'expression de la 4^e page de couverture.

L'ouvrage comporte 14 chapitres, suivis d'un répertoire biographique des « compositeurs et des musicologues importants » : le premier tiers environ des chapitres a trait au corpus musical, le deuxième tiers est consacré à la situation des compositeurs juifs dans l'espace germanique depuis le XIX^e siècle, avec évidemment une partie très développée sur l'antisémitisme ; enfin, le reste du livre brosse

un panorama de la situation des juifs dans la vie musicale en France, en Pologne, en Russie, aux États-Unis et en Israël.

Pour ce qui est du répertoire musical, on peut regretter l'absence de toute note de musique au cours des 630 pages de texte, l'A. se défendant à plusieurs reprises de vouloir aborder une analyse qu'il qualifie de « technique ». Ses rares tentatives dans ce sens ne sont d'ailleurs pas toujours convaincantes (qu'est ce que « l'onctuosité abstraite des voix ou l'indifférence sereine de la polyphonie » de la page 159), et peuvent même être erronées, (l'organum, l'une des premières manifestations de polyphonie écrite, procède par intervalles de quarts et de quintes et non pas de tierces comme il est écrit page 163).

C'est sans doute parce qu'il n'est pas musicologue que l'A. se contente d'évoquer la cantillation biblique, qui est pourtant l'un des rares répertoires exclusivement propre aux juifs et par conséquent au cœur d'une problématique croisant judaïsme et musique – même si elle n'est pas considérée comme étant de la musique par ceux qui la pratiquent mais comme de la lecture biblique. Il est vrai que, hormis les musicologues et ethnomusicologues israéliens, la musique liturgique des diverses traditions juives n'a jamais intéressé les chercheurs : même quand ils admettent l'existence de liens du chant grégorien non seulement avec le chant grec mais aussi avec le chant synagogal, ils ne s'efforcent pas de les vérifier. La musicologie accuse ainsi un net retard sur d'autres disciplines traitant du fait religieux.

Il est vrai que – comme l'a très justement fait remarquer Reinhard Flender, l'un des rares musicologues à avoir consacré sa thèse à ce sujet et il est dommage que l'A. qui la cite n'en donne pas ici les conclusions –, la cantillation biblique a ceci de spécifique que sa pratique relève à la fois de la transmission orale et de l'écriture. En effet, les *ta'amim*, ces signes placés au-dessus et au-dessous du texte biblique, obéissent à un système complexe, que les innombrables communautés juives interprètent chacune avec des variantes. L'étude des musiques traditionnelles de la synagogue relève donc de deux disciplines traditionnellement séparées, la musicologie et l'ethnomusicologie, ce qui la rend d'autant plus difficile. Le livre reflète cette lacune, les parties intitulées « Cantillation hébraïque et chant grégorien » et « La musique synagogale de rite ashkénaze » étant respectivement réduites à cinq et deux pages.

L'A. s'est donc surtout attaché à l'analyse des textes utilisés par les musiciens : un

chapitre entier est consacré à l'utilisation de l'Ancien Testament, en particulier les Psaumes et les Lamentations dans les psautiliers chrétiens. Le chapitre suivant étudie avec minutie livrets d'opéras et d'oratorios tirés de la Bible, ou qui mettent en scène des juifs, et montre comment se sont perpétuées à travers les âges les représentations du juif perfide. Haendel apparaît ainsi comme l'un des rares à avoir rompu avec cette tradition dans ses oratorios représentés en Angleterre – assertion intéressante qui n'apparaît pas dans les travaux des musicologues, attachés avant tout à la musique.

F.C.L. ne pouvait pas ne pas consacrer une partie importante de son ouvrage à l'Allemagne, à la fois berceau de la musique, foyer d'une vie juive intense et de la Shoah. Il insiste ainsi avec force détails sur le rôle de Wagner : son écrit au titre évocateur *Das Judentum in der Musik* (1850 et 1869), qui avait pourtant reçu un écho limité lors de sa parution, servit de justification à l'idéologie meurtrière du 3^e Reich. Des extraits du journal de Cosima viennent parfaire le portrait du personnage, qui refusait par exemple de reconnaître l'origine juive de Jésus. Ni l'antisémitisme de Wagner ni les compromissions avec le régime nazi de son fils Siegfried à la tête du festival de Bayreuth n'ont remis en cause le culte de Wagner et le pèlerinage à Bayreuth, qui débuta en 1882 avec la représentation de *Parsifal*, et qui continue de se perpétuer.

Face à Wagner, Mendelssohn, seul juif de naissance à s'être maintenu parmi les grands compositeurs retenus par l'histoire de la musique, fait l'objet d'un des 14 chapitres. L'A. cherche à relier l'œuvre du compositeur – pourtant converti au protestantisme – au judaïsme, et relève les critiques antisémites dont cette musique a fait longtemps l'objet et dont elle se relève à peine.

F.C.L. présente les compositeurs exterminés par le nazisme, en particulier ceux qui furent internés au camp de Terezin, mais n'évoque pas le mouvement qui s'est créé depuis plusieurs années – surtout en Allemagne – en faveur de la réhabilitation de ces compositeurs, qui s'est manifestée par l'organisation de nombreux concerts et des travaux de recherche (à l'instigation notamment du musicologue P. Petersen de l'université de Hambourg).

Enfin, les derniers chapitres font un tour des principaux pays où les juifs ont joué un rôle important, en terminant sur la situation actuelle en Israël concernant la création musicale et la recherche sur les musiques juives. Si le chapitre sur la France est succinct (à peine 30 pages), il permet néanmoins de rappeler l'antisémitisme

de d'Indy et de dénoncer l'histoire de la musique de Lucien Rebata, qui, malgré son antisémitisme flagrant, continue de figurer, depuis sa parution en 1969, parmi les meilleures ventes du genre – c'est celle qui figure dans la collection Bouquins chez Laffont – sans que personne ne s'en offusque.

Étant donné l'absence d'étude sur le sujet, ce travail encyclopédique sera d'une grande utilité puisqu'il regroupe une somme importante d'informations, tout en laissant voir les limites du genre : l'impossibilité d'être exhaustif, ce qui pose le problème du choix des thèmes traités et de l'importance qu'on leur accorde. Ici, il s'agit de défendre la cause des juifs et de dénoncer l'antisémitisme auquel se sont de tout temps heurtés compositeurs et interprètes. On peut regretter le manque de références précises et d'indications des sources qui, au prix d'un effort marginal au regard de l'ensemble du travail, auraient apporté au chercheur un véritable outil de travail.

Laure Schnapper.

124.31 LIEBMAN JACOBS (Janet).

Hidden Heritage. The Legacy of the Crypto-Jews. Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press. 2002, 197 p., (bibliogr., index).

Le marranisme tel qu'il s'est développé en Espagne et au Portugal puis dans leurs extensions coloniales d'outre-atlantique à l'époque noire de l'Inquisition, n'a pas fini de produire ses effets, en dépit de la disparition de cette institution. Pour preuve, le présent ouvrage s'intéresse aux effets contemporains de la révélation de leur ascendance juive, tenue jusque-là cachée, sur la construction ethnico-religieuse de descendants de marranes, aujourd'hui établis aux États-Unis en Amérique latine ou au Mexique. L'auteure explore les réactions de ces descendants d'un crypto-judaïsme qui remonte au Moyen Âge à la découverte de leur héritage juif et au secret qui, jusqu'à ce jour, continue d'entourer cette histoire ancestrale.

L'A. compte elle-même parmi ces descendants. Et c'est à la découverte de cette ascendance cachée, révélée à elle par son père peu avant la mort de ce dernier (en 1995) que ce livre doit d'avoir été écrit, sous cet angle tout au moins, au terme d'une minutieuse et systématique enquête. L'empathie avec les personnes interviewées et l'implication personnelle de l'A. dans cette aventure que constitue pour tout un chacun la découverte de ses origines n'affectent pas la qualité de

l'investigation et des analyses proposées. Tout au plus se manifeste-t-elle, de façon transparente, dans l'échantillon d'enquêtés : parmi ces descendants éclairés sur leurs origines, ceux pour lesquels cet héritage a changé quelque chose dans leur vie, soit qu'ils aient décidé de re-devenir juifs à part entière parfois au grand dan de leur famille et quel que soit par ailleurs le type de judaïsme pour lequel ils ont opté (religieux, historique, généalogique, culturel, sioniste,...), soit que cette révélation les ait simplement sensibilisés au « fait juif », sont plus nombreux que ceux de ces descendants qui ont préféré « ignorer » cette origine. Plus que d'un choix délibéré, l'A. attribue cette distorsion à l'autosélection opérée par les interviewés eux-mêmes, ceux qui ont accepté de participer à l'enquête étant, par hypothèse et de fait, plus « impliqués » que ceux qui ont refusé.

De fait l'enquête est double et elle fait appel à des sources d'informations hétérogènes, selon qu'il s'agit du passé où seules les sources écrites sont disponibles, ou du présent où ce sont les témoignages oraux recueillis à la source qui prévalent. Car l'A. a choisi de mettre en résonance et de faire dialoguer deux époques et deux blocs d'informations : celles recueillies dans les rapports d'Inquisition et les témoignages d'accusés, ces sources de première main ayant elles-mêmes inspiré nombre d'historiens ici sollicités. La reprise des documents d'époque vient éclairer, en les contextualisant historiquement, les faits et les témoignages contemporains. Le deuxième bloc à partir duquel l'A. construit son objet et développe sa problématique, est précisément constitué des informations recueillies au cours d'interviews de descendants de crypto-juifs. La sélection de ces derniers s'est faite sur trois critères : l'existence de rituels à caractère juif transmis par la famille d'origine ; le port d'un nom juif attesté par les documents d'Inquisition ; la transmission orale intra-familiale de noms d'ancêtres juifs. Sur les 55 personnes interviewées, la plupart ont été élevées en tant qu'hispaniques catholiques : 40 d'entre eux s'identifient comme juifs, 28 ont adopté un système de croyance exclusivement juif et 12 un système mixte (juif/chrétien). Les dix autres personnes reconnaissent leur ascendance juive mais sont restées chrétiennes.

Quelques grands thèmes émergent des récits contemporains, l'éclairage de l'histoire venant leur apporter profondeur et relief : le rôle préminent des femmes dans la transmission de la culture et tout particulièrement dans les situations d'oppression ou de persécution. En temps normal la pratique religieuse, dans ses expressions collective et communautaire, est portée et